LA SAULSOTTE « LE VIEUX BOUCHY » (AUBE) : ÉTABLISSEMENT ENCLOS HALLSTATTIEN ET FERME DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER

Michel KASPRZYK
Inrap / UMR 6298 ARTEHIS

Une fouille réalisée en 2008 à La Saulsotte (Aube), une localité située dans la vallée de la Seine à 60 kilomètres au nord-ouest de Troyes, a permis d'étudier sur une superficie de l'ordre de 2 hectares des vestiges du Néolithique Moyen, de la fin de l'Âge du Bronze, des premier et second Âge du Fer, de l'époque romaine et du haut Moyen Âge.

Premier Âge du Fer

L'occupation du site du Vieux Bouchy semble débuter au début du Hallstatt moyen (Hallstatt D1). Elle prend la forme d'un ou plusieurs établissements délimités par des tranchées de faible ampleur (largeur de l'ordre de 0,25 m), qui semblent destinées à l'installation de palissades et abritant une série de greniers et de rares fosses.

On peut distinguer un vaste enclos au sud et peut être deux enclos au nord.

L'enclos méridional est délimité par des tranchées de palissade, des porches sur poteau sont aménagés aux entrées. Au moins six greniers à 4 et 6 poteaux ont été dégagés dans l'enclos principal. On note l'absence de bâtiments d'habitation caractéristiques et la rareté des fossés et autres structures excavées. Le mobilier est peu abondant et rien n'indique que les occupants du site aient eu un statut social privilégié. Il est par ailleurs difficile de cerner la chronologie fine de l'occupation. Tout au plus peut on noter l'absence de structures postérieures au Hallstatt D3.

Second Âge du Fer et début de l'époque romaine

Un vaste établissement de second Âge du Fer (La Tène C et D) et peut-être de l'époque augustéenne succède à l'occupation hallstattienne après un hiatus d'environ 200 ans. Il se compose de 25 bâtiments et de structures excavées (fosses). On compte au moins huit bâtiments à pans coupés, un grenier sur plateforme (15 poteaux) et une dizaine de greniers à 4, 5 et 6 poteaux.

La morphologie générale de l'occupation, les structures dégagées et le mobilier recueilli indiquent que l'occupation du « Vieux Bouchy » correspond à un établissement agricole. L'absence de fossé d'enclos, aménagement encore souvent considéré comme caractéristique des fermes de la fin de l'Âge du Fer, ne paraît pas significative et trouve de nombreuses comparaisons en Champagne et en Lorraine.

Encore une fois, la pauvreté du mobilier recueilli, fréquente sur ce type d'établissement ne présageant en rien de son statut, il y a lieu d'en faire un site autonome d'un point de vue fonctionnel. La présence de nombreux bâtiments à pans coupés témoigne – même s'ils ne sont sans doute pas tous contemporains – de la présence d'unités d'habitation dont une partie doit abriter des activités de filage / tissage. Sur le site, le nombre élevé de greniers sur poteaux témoigne d'une activité céréalière, sans doute importante au I^{er} s. av. J.-C. ou durant l'époque augustéenne, comme en témoigne l'imposant grenier sur plateforme.

Le noyau méridional, le plus important en superficie, occupe une aire triangulaire de 110 m par 80 m dont les limites semblent avoir été atteintes au sud, à l'ouest et au nord. La superficie minimale de ce noyau est d'environ 6700 m^2. L'analyse du plan de synthèse semble montrer une organisation spatiale cohérente qui valide les hypothèses d'attribution des structures non datées à cette phase. On remarque en effet une nette distinction entre un groupe central de bâtiments à pans coupés dont sont à peu près totalement exclus les bâtiments de stockage ; et une aire périphérique où se trouvent tous les bâtiments de stockage ou n'appartenant pas au groupe des bâtiments à pan coupés. Dans le détail, il est possible d'individualiser une aire de stockage au sud-est du groupe de

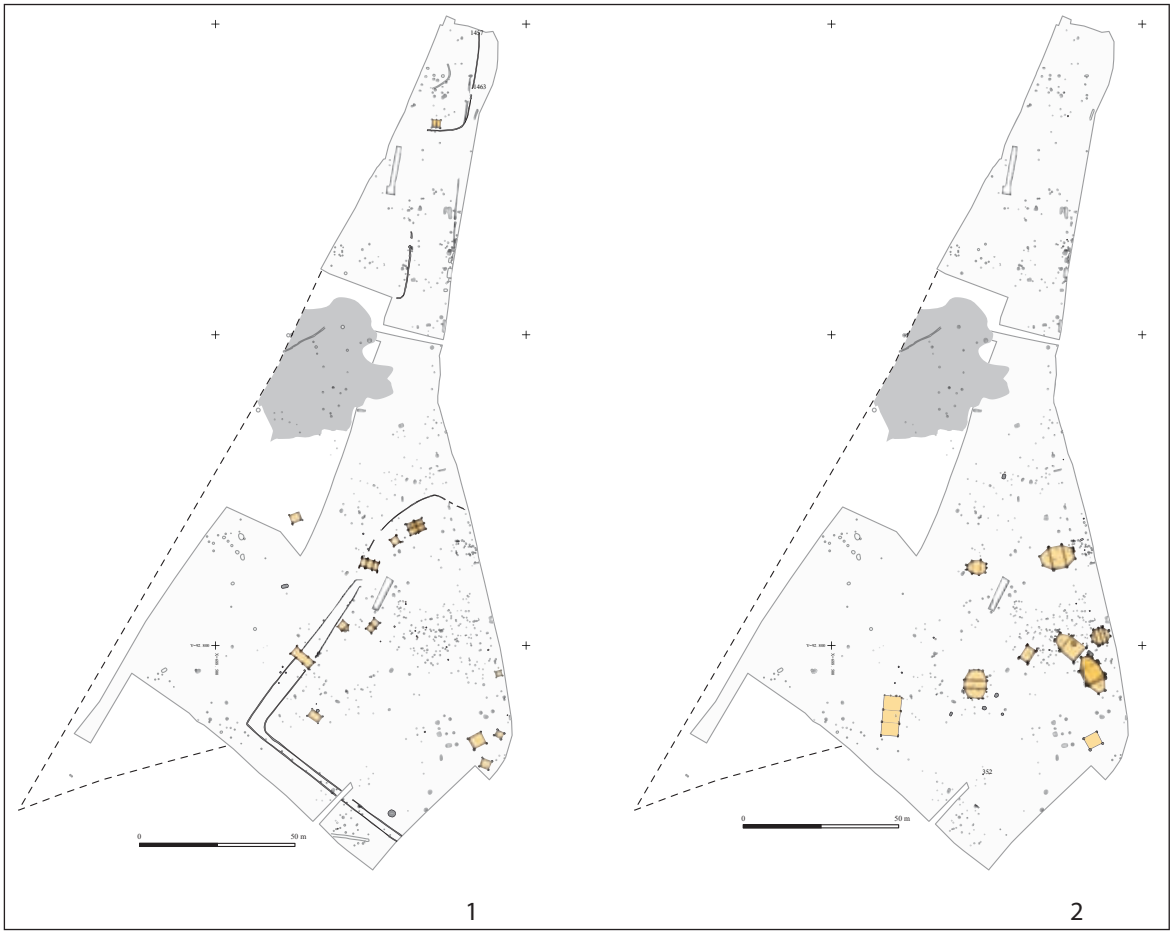


Fig.1 : 1- plan de synthèse de l'établissement enclos du premier Âge du fer (Ha D1-D3) ; 2 - plan de l'établissement du second Âge du fer et du début de l'époque romaine (LTC2-époque augusto-tibérienne). MK del.

bâtiments à pan coupés, comprenant trois greniers ; une seconde aire de stockage au nord comprenant sept greniers et un bâtiment à nef unique qui ne doit pas être un grenier. Une troisième aire au sud-ouest comprend un grenier un bâtiment à une nef.

L'analyse du plan suggère *a priori* un établissement d'une certaine ampleur, mais si l'on envisage que tous les bâtiments ne sont pas contemporains – comme l'illustrent des réfections de bâtiments ou des cas de superposition. Ainsi, en envisageant une durée d'utilisation courte des bâtiments sur une durée d'une génération (25 ans), les 175 ans d'occupation du site de La Tène C2 au changement d'ère (soit 7 générations) impliquent que la partie fouillée de l'établissement ne doit guère abriter plus d'un bâtiment à pan coupé par génération, ce qui correspondrait à un établissement relativement modeste. Outre un bâtiment à pan coupé, il comprendrait un ou deux greniers et des annexes agricoles durant certaines phases, le tout évoquant une exploitation centrée sur une cellule familiale.

En revanche, si l'on admet une durée d'utilisation des bâtiments de l'ordre de 50 ans, on peut envisager la coexistence en permanence durant la phase de la fin de l'âge du Fer d'au moins deux bâtiments à pans coupés et de plusieurs greniers.

Le second noyau, situé dans la moitié nord, n'a sans doute été observé que de manière très partielle, seule sa limite méridionale étant à peu près assurée. On peu estimer sa superficie minimale à 2500 m^2. Son organisation ne peut donc pas être définie avec précision en raison de l'exiguïté de la fouille dans ce secteur. Par ailleurs, la présence de bâtiments maçonnés antiques a très certainement entrainé la destruction de structures excavées (c'est par exemple le cas d'un bâtiment à pans coupés. Comme dans le noyau sud, on observe la coexistence de bâtiments à pans coupés et de greniers sur poteaux, ces derniers semblant se concentrer en limite méridionale du noyau. Plutôt qu'un établissement distinct du noyau méridional, nous envisageons que ce second noyau corresponde à un déplacement de l'occupation à la fin de la phase de la fin de l'âge du Fer et qu'il précède la construction de l'établissement agricole romain qui lui succède.